

## PRATIQUE

### Documents utiles

Retrouvez dans cette rubrique toutes les façons d'entrer en contact avec les services de la Communauté d'Agglomération Gaillac Graulhet. Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou vous ne voulez pas attendre, utilisez les formulaires dématérialisés et les documents d'information téléchargeables.

#### **Déclaration locative de logement**

Pour déclarer votre hébergement en ligne (locations de courte durée), rendez-vous sur le [site internet de DÉCLA LOC' Tarn](#).

#### **Demande d'adhésif Stop-pub**

Trop de prospectus dans votre boîte aux lettres ? La Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet Agglomération vous propose le Stop Pub !

Faites [votre demande en ligne](#) afin de recevoir l'autocollant stop-pub dans les plus brefs délais ou rendez-vous à l'accueil de votre mairie ou celui du centre de ressources de la Communauté d'Agglomération à Técou. Le Stop Pub est également disponible sur simple demande en téléphonant au 0800 007 236 (appel gratuit depuis un poste fixe).

#### **Demande d'adhésion à la redevance spéciale pour les professionnels**

Vous êtes un professionnel du territoire Gaillac-Graulhet Agglomération (associations incluses) et vous souhaitez bénéficier du service de collecte des déchets ?

Merci de télécharger, compléter et renvoyer les documents ci-dessous.  
Pour en savoir plus, vous pouvez également consulter la page dédiée à la [laredevance spéciale](#).

#### **Guide Petite Enfance**

Pour tout savoir sur les modes d'accueil des enfants sur le territoire de la Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet, [consultez le guide Petite Enfance](#).

Vous pouvez également le télécharger le livret du parcours des parents ci-dessous.

#### **Dérogation scolaire**

Vous pouvez faire une demande de dérogation à la sectorisation auprès du président de la Communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet en remplissant la fiche ci-dessous.

Votre courrier devra être accompagné de la fiche de demande de dérogation et des justificatifs attestant de votre situation ([voir les situations prises en compte](#)).



**COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
GAILLAC -  
GRAULHET**

Técou BP 80133 -  
81604 - GAILLAC  
Cedex

Accueil du public :  
Du lundi au jeudi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h30  
Vendredi :  
8h45-12h15 / 13h45-  
17h00